

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Master Productions et médiations des formes culturelles

- Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Cognition - Education - Sociétés

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : Université Stendhal - Grenoble 3

Les enseignements de la mention de master *Productions et médiations des formes culturelles* sont donnés principalement sur le campus de l'Université Pierre Mendès France - Grenoble (UPMF), en association avec l'Université Stendhal - Grenoble 3.

Ce master est défini par un objet commun fédérant plusieurs disciplines autour de la production et de la diffusion des œuvres culturelles, avec un ancrage autour du livre.

Construit sur un parcours en deux ans (70 étudiants en M1, 60 étudiants en M2), ce master est composé de deux ensembles.

D'une part, la spécialité recherche *Médiation, art, culture* (MAC) avec, outre un tronc commun, quatre parcours disciplinaires spécifiques en sociologie, histoire et histoire de l'art, lettres et arts, information et communication.

D'autre part, deux spécialités professionnelles ayant un tronc commun : une spécialité avec un seul parcours *Métiers de l'édition et de la diffusion* (MED) et une spécialité *Métiers de la documentation et des bibliothèques* (MDB) avec trois parcours : *Ingénierie de l'information et de la documentation*, *Préparation au CAPES de documentation*, et *Concours des bibliothèques*. Le volume horaire d'enseignement est de 400 heures en 1^{ère} année de master (M1) (semestre 1 et semestre 2) et de 270 heures en 2^{ème} année de master (M2) (le semestre 4 est consacré aux stages).

Avis du comité d'experts

En dépit de la séparation entre les spécialités, ce master constitue un environnement commun (avec certains cours mutualisés) qui justifie une telle coexistence entre spécialités recherche et professionnelle.

Concernant la spécialité recherche, l'objectif de formation à la recherche correspond à des enseignements conjuguant pluridisciplinarité et spécialisation disciplinaire, avec adossement aux six unités de recherche associées (EA 1967 - EMC2-LSG, EA 599 - CRHIPA, EA3748 - Traverses, EA 608 - GRESEC, UMR 5190 - LARHRA, UMR 5611 - LIRE) et deux écoles doctorales (ED 454 Sciences de l'homme, du politique et du territoire et ED 50 Langues, littératures et sciences humaines), conduisant ainsi soit à une poursuite en doctorat correspondant aux parcours disciplinaires, soit aux métiers de cadres du développement culturel.

Concernant les spécialités professionnelles, l'objectif de compétences professionnelles est bien mis au centre des enseignements et des stages et les débouchés (édition, diffusion, documentation, concours CAPES et des bibliothèques) sont clairement identifiés, à la fois vers les métiers traditionnels et les métiers innovants d'un secteur transformé par le numérique.

L'originalité de ce master est d'offrir sur un même site une spécialisation thématique à la convergence post-licence de plusieurs disciplines (sociologie, histoire, sciences de l'éducation, lettres et arts) et de quatre UFR de deux établissements (UPMF et Université Stendhal - Grenoble 3).

Cette approche autour d'un objet commun permet également de fédérer six unités de recherche disciplinaires et deux écoles doctorales sur les deux universités pour la dimension recherche, ainsi que l'ESPE (Université Joseph Fourier - Grenoble) et le centre de formation des bibliothécaires, pour les préparations aux concours (CAPES Documentation et concours des bibliothèques).

Compte tenu de l'ancienneté (10 ans) des spécialités professionnelles (ancien IUP et master pro autonomes), les partenariats avec les milieux professionnels de l'édition et de la documentation sont bien établis localement tant pour la participation aux enseignements que pour les lieux de stage.

Cependant, les relations (concurrence/complémentarité ?) avec l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, qui, en lien avec les universités de Lyon, délivre également cinq masters sur le même créneau, ne sont pas clairement précisées.

L'équipe pédagogique reflète dans sa diversité l'ensemble des aspects de la mention : d'une part, des enseignants-chercheurs en sociologie, sciences de l'information et de la communication, lettres, histoire de l'art (100 % pour la spécialité recherche), de l'autre des professionnels de l'édition, de la librairie, de la documentation (près de 60 % des enseignants et 30 % des enseignements dans les spécialités professionnelles). Un conseil de mention, composé des enseignants-chercheurs responsables de spécialité et de parcours se réunit trois fois par an pour ajuster avec les représentants étudiants le déroulé de la formation et le suivi des stages.

Le passage entre le M1 et le M2 est sélectif. On observe que les effectifs en M1 sont stables depuis trois ans (70) et que les trois spécialités de M2 sont attractives puisqu'elles doublent leurs effectifs en trois ans, passant de 32 en 2011 à 60 en 2013 (avec en moyenne 20 étudiants chacune et des taux de réussite proches de 100 %). On ne dispose cependant pas d'informations précises sur les formes d'insertion professionnelle, les taux de réussite aux concours et/ou les poursuites d'étude.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Elle est centrale pour la spécialité recherche via les enseignements de méthode et l'enquête réalisée pour le mémoire final, avec adossement aux six unités de recherche associées et la participation des étudiants aux séminaires et journées d'étude. Par contre, elle est peu présente pour les spécialités professionnelles en dépit de quelques rares poursuites d'étude en doctorat.
Place de la professionnalisation	Elle est centrale à la fois pour la spécialité recherche (métiers de la recherche) et pour les spécialités professionnelles, via les enseignements, les intervenants et les stages.
Place des projets et stages	Elle est centrale dans les spécialités professionnelles (en M1 et en M2), avec une durée totale de neuf mois en situation professionnelle. Pour la spécialité recherche, le stage de recherche est facultatif. Il peut concerner soit un sujet de recherche, soit une expérience professionnelle si la poursuite en doctorat n'est pas envisagée.
Place de l'international	Trois conventions d'échange d'étudiants et d'enseignants ont été formalisées mais aucun échange réel n'est mentionné : Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, Institut de bibliothéconomie de l'Université de Varsovie, UNAM de Mexico. Pour la spécialité recherche, on note une mutualisation de cours avec le master Culture de l'université du Texas à San Antonio.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Pour la spécialité recherche, le recrutement se fait de droit en M1 pour les étudiants titulaires de licence de sociologie, d'histoire et histoire de l'art, de lettres et arts, d'information et communication correspondant aux quatre parcours disciplinaires, puis sur dossier pour l'admission en M2 dans le même parcours disciplinaire.</p> <p>Pour les spécialités professionnelles, l'admission est de plein droit en M1 pour les licences de sociologie et de sciences de l'information et de la communication, mais sur sélection sur dossier universitaire, VAE ou VAP pour les autres formations antérieures. Pour l'accès en M2, la sélection se fait sur dossier avec possibilité de passerelles entre les spécialités et les parcours en raison d'un tronc commun important.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les méthodes d'enseignement sont classiques (CM, TD, ateliers en proportion variable selon les spécialités) ; le numérique est présent comme outil de communication devant être maîtrisé mais pas comme support pédagogique.

Evaluation des étudiants	Pour l'ensemble des spécialités, outre un contrôle continu écrit et oral, individuel et en groupe qui accompagne chacune des étapes de formation pendant deux ans, l'obtention de chaque année du diplôme se fait après la soutenance d'un mémoire de recherche ou d'un mémoire professionnel sur la base d'un stage.
Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'y a pas de portefeuille de compétences ni de livret de l'étudiant, mais la fiche du répertoire national des certifications professionnelles est bien détaillée
Suivi des diplômés	Il est peu développé. On dispose de quelques chiffres issus de l'université pour la promotion 2013 interrogée en 2014. Pour la spécialité MAC : trois en emplois et deux en doctorat sur sept répondants ; pour la spécialité MED : 17 en emploi sur 20 répondants ; pour la spécialité MDB : huit en emplois sur 15 répondants. Le dossier indique que des efforts sont en cours pour tenter d'améliorer le suivi, en particulier dans les spécialités professionnelles
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il est regrettable que la mention ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement. Cependant, il existe un conseil de perfectionnement commun aux deux spécialités professionnelles (MED et MDB) composé de l'équipe pédagogique et de professionnels du bassin d'emploi. Il se réunit une fois par an pour ajuster la formation aux réalités des pratiques. La spécialité recherche a son propre conseil de perfectionnement composé des porteurs de parcours, des représentants étudiants, des directeurs des unités de recherche, des représentants des doctorants. Il se réunit une fois par an pour ajuster l'articulation formation/recherche.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Formation clairement identifiable : la mention par son objet (production et diffusion des œuvres culturelles) et les spécialités par leurs domaines de compétence et leurs débouchés professionnels.
- Mention de master offrant une poursuite d'études à plusieurs licences et mobilisant deux universités, deux écoles doctorales, six unités de recherche, des institutions publiques et des partenaires privés dans le secteur de l'édition et de la documentation.
- Bonne inscription dans le contexte économique local permettant l'accès à des stages professionnalisants.

Points faibles :

- Insuffisance du suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Séparation entre la spécialité recherche et les spécialités professionnelles peu pertinente : peu d'étudiants de la spécialité recherche poursuivent en doctorat, tandis que certains étudiants de filières professionnelles poursuivent en doctorat.
- Concernant le positionnement local, l'analyse n'est pas faite du risque de concurrence avec les cinq masters de l'ENSSIB.

Conclusions :

Il s'agit d'une formation originale, spécialisée, fédératrice, clairement identifiable, mais dont le positionnement régional (spécialités professionnelles) et national (spécialité recherche) devrait être mieux affirmé. L'absence de données robustes sur le devenir des diplômés nuit à sa visibilité.

Éléments spécifiques des spécialités

Médiation, art, culture (MAC), spécialité recherche

Place de la recherche	Même si tous les étudiants ne poursuivent pas en doctorat, l'ensemble de la formation prépare les étudiants à la recherche selon les méthodes propres à chacun des quatre parcours disciplinaires distincts : sociologie, histoire et histoire de l'art, science de l'information et de la communication, lettres et arts. Les enseignants sont membres de six unités de recherche disciplinaires associées à la formation et dont les séminaires et conférences sont constitutives de la formation. La formation aux méthodes de recherche apparaît cependant limitée à un enseignement par an.
Place de la professionnalisation	Elle se fait via la formation à la recherche. De façon intéressante, un stage professionnel non lié à la recherche est prévu en option pour ceux qui ne souhaiteraient pas poursuivre en doctorat mais devenir cadre du développement culturel
Place des projets et stages	Les projets sont des travaux de recherche préparés en deux ans. Les stages, si une convention est nécessaire, recoupent les terrains de recherche. Comme précédemment signalé, un stage professionnel non lié à la recherche est prévu en option pour ceux qui ne souhaiteraient pas poursuivre en doctorat.
Place de l'international	Il se limite à un cours est mutualisé en visio-conférence avec le master Culture de l'University of Texas, USA.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	La formation est en deux ans mais il existe une sélection entre le M1 (20 étudiants) et le M2 (20 étudiants). L'entrée en M1 est de plein droit pour les licences correspondant aux quatre parcours ; elle s'effectue sur dossier pour les autres filières. L'entrée en M2 se fait sur dossier. On regrette l'absence d'information sur le devenir des étudiants qui ne passent pas du M1 au M2, ni sur l'origine des étudiants en M2.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les méthodes d'enseignement sont classiques : CM, TD, travail de recherche. Il n'est pas signalé l'usage du numérique comme méthode d'enseignement.
Evaluation des étudiants	Elle est effectuée par contrôle continu chaque semestre avec en fin de semestre un examen final avec deux sessions et en fin d'année la soutenance d'un mémoire de recherche.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne mentionne pas l'existence d'un portefeuille de compétences ni d'un livret de l'étudiant.
Suivi des diplômés	Les données présentées sont limitées. En 2011, pour 14 inscrits (10 diplômés) : trois poursuivent en doctorat et sept sont déclarés dans la vie active, dont cinq en emploi. En 2012, pour neuf inscrits (huit diplômés) : deux poursuivent en doctorat et cinq sont dans la vie active, dont trois en emploi (source : DIFEVE).
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil, composé des responsables de parcours, du porteur de master, de représentants étudiants, des directeurs des unités de recherche associées, de représentants des doctorants et de conseillers scientifiques extérieurs se réunit une fois par an en fin d'année universitaire pour faire le bilan de l'année.

Métiers de l'édition et de la diffusion (MED), spécialité professionnelle

Place de la recherche	Il n'existe pas de tronc commun avec la spécialité recherche, ni de formation à la recherche bien que le dossier annonce trois poursuites d'étude en doctorat en trois ans.
-----------------------	---

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Elle est centrale : la formation est clairement tournée vers l'acquisition de compétences professionnelles. Les professionnels (57 % de l'équipe pédagogique) assurent 30 % des enseignements ; les stages longs sont privilégiés (neuf mois) avec projet individuel de professionnalisation conduit tout au long des deux années ; les formes d'enseignement mettent en avant la prise d'initiative et les mises en situation professionnelle.</p> <p>Dans le dossier, il existe un flou sur la dénomination des spécialités et des parcours : la spécialité <i>Métiers de l'édition et de la diffusion</i> (MED) est aussi appelée <i>Métiers de l'édition et de la diffusion du livre</i> (MEDLI).</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont bien mis en valeur. D'une durée de trois mois en M1 et six mois en M2, ils placent les étudiants en situation professionnelle dans des maisons d'édition, des librairies, des bibliothèques. A noter en M1 l'organisation de projets tuteurés en équipe (mise en contexte des enseignements reçus), ainsi qu'en M2 (commandes d'études par des entreprises ou des organisations publiques).</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Il n'existe pas de données précises sur ce sujet, dans le dossier.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Des options <i>Métiers du livre</i> ont été ouvertes en licence mais elles ne créent pas d'effet de filière. L'accès en M1 (20 étudiants) est de plein droit pour les licences de sociologie et de sciences de l'information et de la communication et sur dossier pour les autres licences.</p> <p>Le suivi individualisé du parcours de formation permet de s'assurer d'un niveau de technique élevé des étudiants, important pour la reconnaissance professionnelle.</p> <p>Le socle commun aux trois parcours des spécialités professionnelles permet une mobilité des étudiants au sein des parcours et métiers (passerelles possibles).</p> <p>L'accès en M2 se fait sur dossier, y compris pour les étudiants de M1.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les CM, TD et ateliers font appel à l'usage des outils numériques bureautiques et plateforme (type Bureau virtuel, moodle). Cependant, malgré l'insistance dans le rapport sur l'environnement numérique comme nouvelles compétences de ces métiers, les intitulés de cours ne sont pas probants sur ce point.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Elle s'effectue par contrôle continu : évaluations en individuel et en groupe (écrit et oral). Les jurys de mémoire sont composés d'au moins deux universitaires et un professionnel.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il n'existe pas de portefeuille de compétences ni de livret de l'étudiant.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le dossier fait état d'un taux de réussite de 100 % depuis 2011. Il est regrettable qu'on ne dispose pas d'information sur le post-diplôme, faute de réponses de la part des étudiants.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il existe un conseil de perfectionnement qui, outre les responsables de la spécialité, inclut des professionnels déjà engagés dans le master ainsi que d'autres professionnels de la région (pas de participation des étudiants). Il se réunit une fois par an pour discuter de l'évolution des métiers et de l'adéquation de la maquette pédagogique avec ces réalités professionnelles. L'autoévaluation et l'évaluation que font les étudiants de la formation, sont organisées au niveau de la mention, non de la spécialité</p>

Métiers de la documentation et des bibliothèques (MDB)

<p>Place de la recherche</p>	<p>Il n'existe ni tronc commun avec la spécialité recherche, ni de formation à la recherche, ce qui est regrettable, même pour une spécialité professionnalisante.</p>
------------------------------	--

Place de la professionnalisation	<p>Elle est centrale : la formation est clairement tournée vers l'acquisition de compétences professionnelles. Les professionnels (57 % de l'équipe pédagogique) assurent 30 % des enseignements ; les stages longs sont privilégiés (neuf mois) avec projet individuel de professionnalisation conduit tout au long des deux années. Les formes d'enseignement mettent en avant la prise d'initiative et les mises en situation professionnelle.</p> <p>Dans le dossier, il existe un flou sur la dénomination des spécialités et des parcours : dans la spécialité <i>Métiers de la documentation et des bibliothèques</i> (MDB), le parcours <i>Documentation spécialisée</i> est aussi désigné <i>Ingénierie de l'information et de la documentation</i>.</p>
Place des projets et stages	<p>Les stages sont au centre de la formation. D'une durée de trois mois en M1 et six mois en M2, ils mettent les étudiants en situation professionnelle dans des maisons d'édition, des librairies, des bibliothèques, des centres de documentation en milieu scolaire. Des projets tuteurés sont organisés en équipe, en M1 (mise en contexte des enseignements reçus) et en M2 (commandes d'études par des entreprises ou des organisations publiques).</p>
Place de l'international	Non mentionnée
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Des options ont été ouvertes en licence mais elles ne créent pas d'effet de filière. L'accès en M1 (20 étudiants) est de plein droit pour les licences de sociologie et de sciences de l'information et de la communication et sur dossier pour les autres licences. Le suivi individualisé du parcours de formation permet de s'assurer d'un niveau de technique élevé des étudiants, important pour la reconnaissance professionnelle. Le socle commun aux trois parcours des spécialités professionnelles permet une mobilité des étudiants au sein des parcours et métiers (passerelles possibles). L'accès en M2 se fait sur dossier, y compris pour les étudiants de M1.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Il est signalé CM, TD et ateliers, usages des outils numériques bureautiques et de plateforme (type BV, moodle) pour les enseignements, en CM, TD et ateliers.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Un contrôle continu est mis en place, avec évaluations en individuel et en groupe, écrit et oral. Les jurys de mémoire sont composés d'au moins deux universitaires et un professionnel.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Il n'est pas signalé l'existence de portefeuilles de compétences ni de livrets de l'étudiant.</p>
Suivi des diplômés	<p>Près de 100 % de réussite au diplôme est signalé pour les inscrits de M2. L'absence d'informations supplémentaires, faute de répondre des étudiants, est regrettable.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement dédié à cette spécialité.</p>

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Champ Information – Communication - Numérique

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

MASTER SHS - MENTION PRODUCTIONS
ET MEDIATIONS DES FORMES
CULTURELLES

SPECIALITES

Métiers de l'édition et de la diffusion; Métiers de la documentation et des bibliothèques

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président/Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA